

Respirati()ns

**LYON 2020
AVEC GEORGES KÉPÉNÉKIAN
CANDIDAT À LA MAIRIE**

Questionnaire UCIL

QUESTIONS AUX CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET AUX ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES

1 - Participation citoyenne

- Quelle place comptez-vous donner aux citoyens et à leurs associations (dont les CIL et l'UCIL) dans les projets d'aménagement impactant leur cadre de vie.
- Quelle participation citoyenne comptez-vous instaurer dans le fonctionnement institutionnel des communes et de la métropole ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

L'un des piliers de notre programme repose sur le « Faire ensemble »

Les projets qu'ils soient urbains ou de politique transversale intégreront systématiquement une concertation afin de partager collectivement un état des lieux et de co élaborer / co construire des solutions. S'il appartiendra toujours aux élus de voter les décisions et les engagements financiers afférents, ceux-ci rendront compte des choix effectués et des bilans de concertations seront systématiquement effectués.

Nous moderniserons le fonctionnement des instances de participation. Afin de ne plus être uniquement des lieux de doléances, nous donnerons du pouvoir d'agir, de porter des initiatives et projets concrets avec des budgets participatifs.

Nous donnerons aussi plus de moyens de fonctionnement aux Mairies d'arrondissement qui en ont la charge, dans le cadre d'une refonte des relations entre Hôtel de Ville et Mairie d'arrondissement.

Nous poursuivrons l'Université Citoyenne afin de permettre à chacun de se former et monter en compétences, et l'ouvrirons davantage aux conseils citoyens et à tous les acteurs impliqués dans la vie locale collective.

Afin de redynamiser la participation citoyenne, des outils permanents de consultation seront mis en œuvre par la ville de Lyon (via plateforme numérique) afin de débattre et d'éclairer les grands choix politiques.

Un budget participatif sera établi à destination des conseils de quartier, conseils citoyens et collectifs d'habitants. Il portera sur des projets d'investissements relatifs aux compétences de la ville dans une optique de développement durable, de solidarité, de vivre ensemble...

Parallèlement la Métropole met aussi en place un budget participatif sur ses compétences.

Un collège des « acteurs de la cité » à l'échelle de la ville sera créé, composé à 50% de citoyens tirés au sort et à 50% de représentants de collectifs. Sorte de parlement citoyen, il se réunira plusieurs fois par an afin d'échanger directement avec le Maire et son exécutif sur des projets concrets et des politiques plus globales.

En arrondissement, des « assemblées citoyennes de proximité » seront mise en œuvre avec la Métropole pour favoriser les débats. Les CICA seront repensés en tenant compte de ces nouveaux dispositifs.

2 - Déplacements urbains

- Quelles sont vos propositions pour faciliter la marche à pied dans et à l'extérieur de la ville (cheminements piétons suffisamment larges, continus et protégés) ?
- Quels moyens seront consacrés à la suppression des dysfonctionnements criants constatés actuellement sur les cheminements piétons des voiries existantes ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Faire de Lyon une ville où il fait bon marcher

Réaliser un plan directeur des cheminements piétons lyonnais qui qualifie les cheminements piétons en fonction de leur degré d'utilisation et priorise ceux à réaménager et à adapter aux piétons.

Elargir les trottoirs lors des opérations d'urbanisme et donner la priorité aux piétons en cas de réaménagements routiers.

Lors des travaux de voirie, **améliorer l'accessibilité et libérer les trottoirs** des obstacles, notamment des mats d'éclairage.

Mettre en place une signalétique particulière pour piétons notamment en temps de trajet.

Elaborer un processus de gestion des conflits entre usagers afin de veiller au bien-être du piéton en ville.

Définir des périmètres/horaires modes doux autour des écoles aux horaires d'arrivée et de sortie des enfants.

Créer des mails piétons apaisés : véritables artères vertes piétonnes de desserte de proximité, notamment sur le chemin des écoliers et des crèches
Piétonisation de cœurs de quartier.

- Quelles sont vos propositions pour favoriser les déplacements à vélo (nouveaux aménagements cyclables continus et protégés, organisation et sécurisation du stationnement des vélos) ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Favoriser le report modal vers le vélo.

Créer un Réseau Express Vélos, avec la Métropole, pour favoriser les déplacements en vélo depuis, vers et dans Lyon.

Doubler le nombre d'arceaux vélo et tripler le nombre de places de stationnement sécurisées.

Construire des parkings sécurisés pour vélos à proximité des 15 principales stations de métro.

Expérimenter des pistes peintes en couleur sur les grands axes ou croisements dangereux pour favoriser les bons rapports avec les automobilistes, définir l'espace de chacun et encourager les cyclistes sur les axes très fréquentés.

Equiper les rames des funiculaires d'espaces vélos (5ème) et expérimenter l'ajout de portes-vélos sur les bus « des collines »

Encourager la livraison à vélo, par vélo-cargos, par des mesures spécifiques facilitantes pour ce mode de livraison (avec la Métropole).

Promouvoir une ville de Lyon « bicycle friendly » par des actions de communication.

Aménager un espace vélos-trottinettes devant chaque équipement municipal

Créer un évènement sportif familial autour du vélo.

Accompagner le développement de vélos-écoles dans les quartiers.

Poursuivre Roule cool pour tous les enfants de CM2.

- Comment pensez-vous faire respecter les règles du partage de la rue par les piétons, les cyclistes, les usagers des nouveaux engins de déplacement personnels motorisés et les automobilistes (campagnes de sensibilisation et d'éducation, verbalisation) ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Développer la brigade cycliste de la Police Municipale dédiée aux modes doux.

Injonctions et verbalisation. Tant à l'encontre des automobilistes garés sur les pistes cyclables ou en stationnement gênant qu'à l'encontre des cyclistes qui ne restent pas le code la route.

- Dans le cadre du prochain plan de mandat, quelles sont vos principales propositions pour le développement des transports en commun (métros, tramways, bus, téléphériques, navettes fluviales...) ?
- Quelle est votre position sur la réalisation de la future ligne de métro E ?
 - Quelle est votre position sur l'aménagement long terme du Nœud Ferroviaire Lyonnais ?
 - Comment comptez-vous coordonner les TER de l'étoile ferroviaire lyonnaise avec les TC du SYTRAL et obtenir une tarification unique ?
 - Comptez-vous réaliser le bouclage du boulevard périphérique de Lyon - Anneau des Sciences ?
 - Comptez-vous demander à l'Etat de terminer le grand contournement autoroutier Est de l'agglomération lyonnaise passant par Saint-Exupéry en le prolongeant vers le Sud directement, en restant à l'Est du Rhône, jusqu'au péage de Reventin-Vaugris ?
 - Quel calendrier envisagez-vous pour supprimer le passage de l'autoroute M6-M7 dans l'hyper-centre de l'agglomération et le requalifier en boulevard urbain ?
 - Que proposez-vous pour augmenter le nombre des parkings-relais de périphérie actuellement saturés ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Avec la Métropole, développer l'offre de transports en commun dans Lyon et inciter à leur usage

Prolonger la ligne de métro E de Bellecour à Part Dieu en maillant le 3ème arrondissement

Créer une nouvelle ligne de tramway T7 de Gerland à Gare de Vénissieux desservant le 7ème et le 8ème arr.

Augmenter les fréquences (soirs et we) et capacités des lignes fortes de la Ville

Avec la Métropole, développer le transport fluvial (Reconquête des fleuves)

Encourager et réguler la mobilité partagée

Doubler l'offre de véhicules partagés et avec motorisations bas carbone

Avec la Métropole, encourager le covoiturage (voies réservées)
Encadrer l'utilisation des trottinettes électriques, et notamment leur stationnement

3 - Aménagement urbain, vieillissement de la population, développement économique

- Quelles dispositions comptez-vous prendre pour favoriser la réalisation de logements à prix abordable ? À cet effet, pensez-vous mettre en œuvre une politique volontariste d'action foncière au niveau de la Métropole ?
- Comment comptez-vous adapter la cité au vieillissement de sa population (coordination des aides et dispositifs existants, maintien à domicile, adaptation des logements et des transports, réalisation de nouveaux EHPAD, participation des seniors à la vie de la cité...).

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

La maîtrise des prix passe par une maîtrise du foncier : OFS, renforcement des acquisitions foncières de la collectivité, droit de préemption renforcé.

La maîtrise des prix de sortie des logements : sur les opérations maîtrisées par la collectivité (Métropole), avec des plafonnements.

Poursuite et dotation supplémentaire des dispositifs aidés à l'acquisition 3A.

Renforcement diversité offre de logements avec au moins 25 % de logements sociaux dans les opérations neuves et des logements intermédiaires et abordables.

Nous développerons les dispositifs d'inter médiation pour favoriser l'accès des ménages modestes au parc privé

Nous développerons l'habitat collaboratif

Nous accompagnerons les associations (habitat humanisme, FNDSA Alynéa...) avec le programme Logement d'abord.

4 - Écologie urbaine

- Quelles sont les mesures que vous envisagez pour réduire la pollution atmosphérique de notre cité et diminuer les émissions des gaz à effet de serre ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Réduire le nombre de voitures dans Lyon : en limitant les voitures entrantes par le développement des transports en commun hors Lyon associés à des P+R et en incitant les Lyonnais à moins utiliser leur voiture par une meilleure offre de stationnement et le développement des TC intramuros.

Poursuivre la politique de stationnement payant.

Construire des parkings souterrains mutualisés (réservés en grande partie aux riverains ne disposant pas de garages) pour supprimer le stationnement en surface et rendre l'espace aux piétons.

Mettre progressivement en place une tarification dynamique du stationnement en fonction des vignettes Crit'Air, de la qualité de l'air prévue ou en temps réel, voire des horaires en journée

Généraliser les zones 30km/h hors grands axes et les zones de rencontre 20km/h en cœur de quartier.

Avec la Métropole et les communes voisines, développer les parkings P+R à chaque entrée de ligne de transports en commun.

Réaménager progressivement les entrées de ville en réduisant les voies et en réaménageant voiries et abords.

- Pour lutter contre les ilots de chaleur en été, comptez-vous augmenter de manière significative la végétalisation urbaine, en particulier en plantant des arbres de haute tige dans l'espace public et en créant de nouveaux espaces verts publics de proximité ?
- Quelle politique pour la récupération et le stockage des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts publics et privés ?
- Comptez-vous prendre des dispositions pour rendre la lutte contre l'ambrosie plus efficace ?

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Débitumer 1000 places de stationnement grâce à des matériaux favorisant l'infiltration de l'eau de pluie.

Transformer les cours d'école avec de nouveaux revêtements et plus de végétation naturelle.

Déployer un plan « Rafrâichissement » avec des fontaines nouvelle génération économes en eau.

Aménager des rues perméables pour faciliter l'alimentation de la nappe par l'eau de pluie (ex. rue Vendôme).

Développer l'éclairage intelligent avec capteurs de présence (1 expérimentation à Montchat

Eteindre les panneaux publicitaires la nuit (RLP)

Travailler avec les commerçants à la réduction progressive des lumières nocturnes.

Planter des arbres en pleine terre

Créer de nouvelles artères vertes dans la ville à l'instar de la rue Garibaldi, favorisant le développement de la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Végétaliser les cimetières de la Ville et y créer des placettes arborées

Apaiser les quais : planter des arbres sur l'axe du Rhône, végétaliser la rive droite de la Saône, pour créer de véritables bords de fleuve verts en bas comme en haut de la berge

Offrir 3 véritables espaces nature pour créer des puits de carbone et des zones fraîches l'été.

Végétaliser les cours d'école avec plantation d'arbres fruitiers et étudier leur accessibilité l'été

Anticiper la création du 2ème poumon vert de Lyon en agrandissement le parc de Gerland sur le port

Végétaliser la ville

Jardins flottants : installation de structures flottantes végétalisées

Murs végétalisés : en installant du lierre sur des filins sur les bâtiments publics aux façades sans esthétiques ou aveugles et/ou mal isolés.

Créer des oasis de verdure (placette arborée) dans les poches de mutation

Développer les Micro-Implantations Florales (MIF) en concertation avec les arrondissements.

Délivrer 5000 permis de végétaliser.

Planter des espèces végétales peu exigeantes en eau et en jardinage, ainsi que des espèces dépolluantes.

Préserver la biodiversité en aménageant nos espaces verts, en favorisant la végétation spontanée et en plantant des vergers.

Réaliser le Plan Climat Air Energie.

Réaliser le grand plan de rénovation énergétique du patrimoine public.

Créer des infrastructures de production photovoltaïque sur les toits des bâtiments publics.

Accompagner le Grand Lyon dans le cadre de son Schéma Directeur des Energies pour faciliter les initiatives citoyennes.

5 - Règlement Local de Publicité de la Métropole de Lyon

- Quelle sera votre position relative au futur Règlement Local de Publicité de la Métropole de Lyon qui doit être adopté dès le début de la prochaine mandature ?
- Êtes-vous d'accord pour réduire de manière importante la pression publicitaire dans l'espace public ?
- Plus particulièrement, quelle est votre position vis-à-vis de la publicité par grands écrans vidéo couleur à images animées dite « publicité numérique », susceptible de distraire les automobilistes, les cyclistes et autres usagers de la voirie, ainsi que les piétons, et donc de provoquer des accidents de la

circulation, nouveau type de publicité massivement rejetée par la population (rappelons que dans la consultation publique réalisée par l'UCIL et « Plein la Vue », 97% des citoyens consultés se sont déclarés défavorables à l'installation de ces écrans publicitaires, dont 90% très défavorables). 4 janvier 2020

Réponse RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN

Nous souhaitons réduire la pollution visuelle et la pollution lumineuse. Pour cela il convient de travailler à la fois sur le sujet de la publicité en ville mais également sur celui des enseignes et devantures commerciales.

Nous souhaitons éteindre les panneaux publicitaires la nuit

L'équipe Respiration avec Georges Képénékian
Le 25 février 2020